

Faire des affaires au Maroc : par où commencer ?

“

L'ÉDITO

Le Maroc s'affirme comme un territoire d'opportunités, au cœur de dynamiques économiques qui dépassent désormais les frontières du Royaume. La diversité de ses secteurs, son développement industriel, ses grands projets structurants et son positionnement croissant comme plateforme vers l'Afrique ouvrent de nouvelles perspectives pour les entreprises qui souhaitent y développer leurs activités.

Mais faire des affaires dans un nouveau marché ne se résume pas à identifier une opportunité. Il s'agit avant tout de comprendre son environnement, ses acteurs, ses territoires, ses dynamiques sectorielles et les relations qui structurent son écosystème économique.

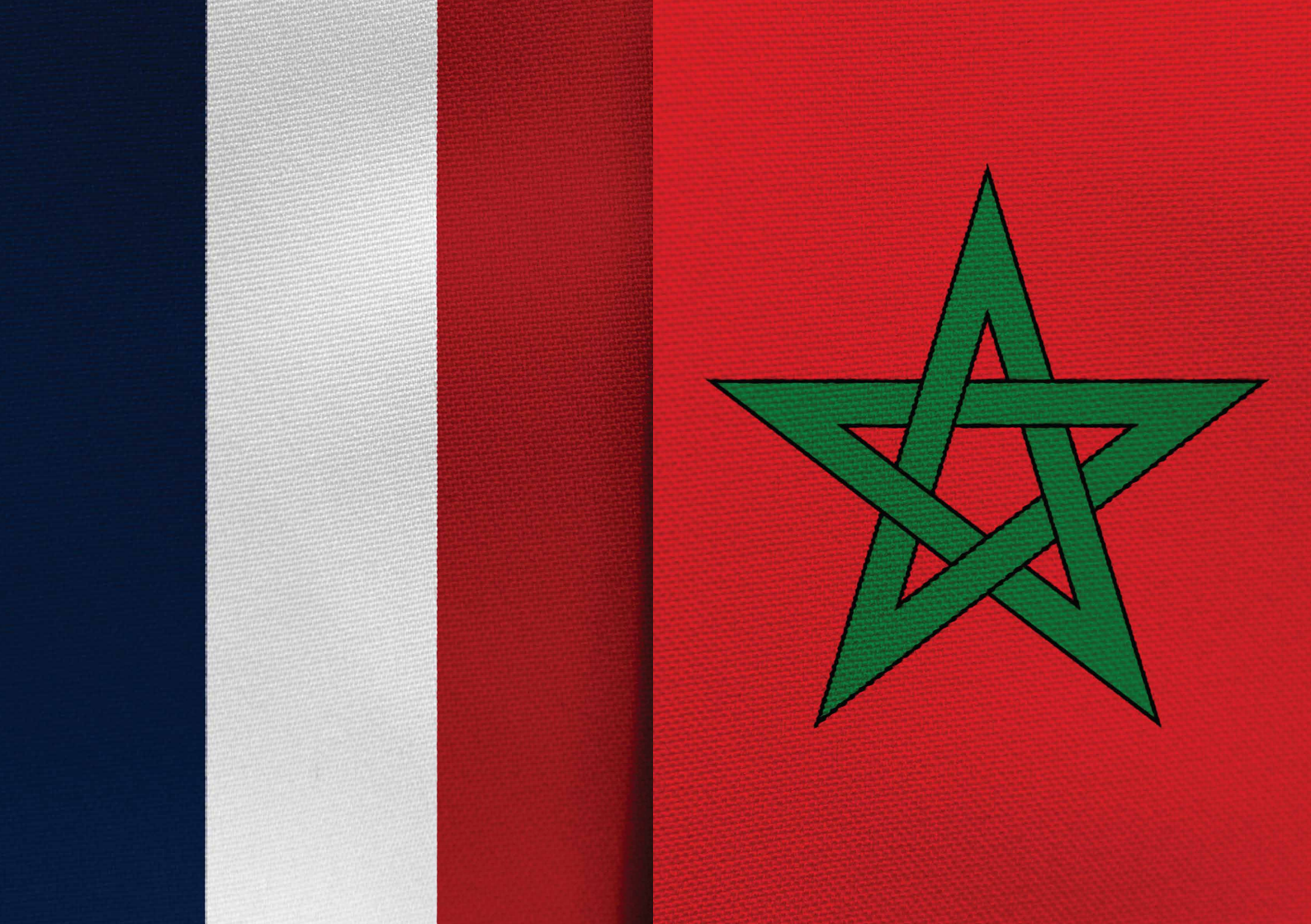
C'est dans cette perspective que s'inscrit « **Faire des affaires au Maroc : par où commencer ?** ». Ce guide propose un éclairage sur les fondamentaux de l'environnement économique marocain et sur la richesse de la relation entre le Maroc et la France. Il met en lumière les complémentarités entre les deux économies, les secteurs porteurs et les perspectives de coopération qui se dessinent autour de l'industrie, des infrastructures, de la transition énergétique, de l'innovation, de la santé, de la logistique ou encore de la projection vers l'Afrique.

Au-delà de cette lecture économique, ce guide rappelle une réalité essentielle : **réussir au Maroc repose aussi sur la capacité à comprendre son écosystème et à s'entourer des bons interlocuteurs**. C'est précisément la vocation de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc : créer des passerelles entre les communautés d'affaires marocaines et françaises, faciliter les mises en relation et accompagner les entreprises françaises dans leurs projets de développement, d'implantation et de croissance au Maroc.



Sommaire

Chapitre 1 : La relation Maroc-France	P. 07
Chapitre 2 : Rôle central de la CFCIM : plus qu'un partenaire, un catalyseur	P. 27
Chapitre 3 : ADN & Valeurs	P. 32
Chapitre 4 : Une institution de référence au service des entreprises	P. 37
Chapitre 5 : Écosystème institutionnel et partenaires	P. 46



Chapitre 1

La relation France-Maroc

Échanges commerciaux France - Maroc

Une relation économique singulière : Le partenariat économique entre la France et le Maroc est dense, profondément humain et équilibré. La France est le premier investisseur étranger dans le Royaume et le Maroc est le premier investisseur africain en France. Plus de 1 000 filiales françaises sur le territoire faisant de l'Hexagone le premier employeur étranger du pays avec plus de 150 000 emplois qualifiés. La France représente un tiers des investissements étrangers, un tiers des transferts de la diaspora et un tiers des recettes touristiques. La relation est singulière car c'est un partenariat d'égal à égal entre une puissance européenne et une puissance africaine. L'ADN de la relation franco-marocaine est représenté par des investissements de long terme créateurs d'emplois et de valeurs ajoutée, des coopérations en matière de formation professionnelle et des transferts de compétence facilités par une proximité culturelle et linguistique.

Les deux économies ont développé des fortes complémentarités notamment dans le secteur industriel (l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire) grâce à des entreprises françaises créant ainsi de la valeur ajoutée au bénéfice des deux économies.

La relation bilatérale, fondée sur le respect et les liens humains, se caractérise également par une volonté commune de se projeter sur des nouveaux défis et d'investir des champs de coopération d'avenir. Les deux pays, face aux incertitudes mondiales, sont en quelque sorte au début d'un nouveau cycle dans leurs relations économiques car confrontés aux défis de la souveraineté industrielle et énergétique, et aussi de la décarbonation des économies. C'est tout le sens de ce « partenariat d'exception renforcé » signé à l'occasion de la visite d'État du Président français dans le Royaume fin octobre 2024 et représentant cette volonté de répondre ensemble à ces défis d'avenir¹.

Complémentarité et intégration économique : La relation économique est fondée sur un modèle de complémentarité. Le Maroc offre à la France une plateforme compétitive de production et d'exportation vers l'Europe et l'Afrique, avec une main-d'œuvre qualifiée et des zones industrielles performantes. Le taux d'intégration locale dans les industries exportatrices marocaines atteint ainsi 64 % dans l'automobile et 40 % dans l'aéronautique, en grande partie grâce aux partenariats avec la France (données 2023, source : lesfrancais.press). En retour, la France apporte capitaux, technologies et accès aux marchés internationaux, favorisant un développement "gagnant-gagnant".

¹source : France-Maroc, un partenariat d'exception – Livre de l'Ambassade de France au Maroc

Volume et équilibre des échanges : Selon des données des douanes françaises, les échanges commerciaux entre le Maroc et la France ont progressé de +6% en 2024 pour atteindre 14,8 Mds d'euros soit leur record historique. Avec des échanges qui ont plus que doublé en dix ans, le Maroc est de loin le premier partenaire de la France en Afrique et le 2e dans la zone Afrique du Nord Moyen-Orient (après la Turquie)².

²source : ecoactus.ma

Principaux concurrents étrangers : En 2024, l'Europe reste le principal partenaire du commerce extérieur marocain, avec 62 % des échanges (contre 63,2 % en 2023). L'Espagne demeure le premier partenaire (29,1 % des échanges), suivie de la France (21 %), qui se distingue par un excédent bilatéral favorable au Maroc, contrairement à l'Espagne dont les flux pèsent davantage sur le déficit. La baisse relative de la part européenne des échanges en 2024 profite directement à l'Asie, qui atteint 20,1 % des échanges (18,9 % en 2023). La Chine en est le principal moteur : ses échanges progressent de +1,3 Md EUR (+18,4 %), soit l'équivalent de la perte européenne, mais au prix d'un déficit bilatéral record pour le Maroc. Quant au continent américain, les échanges du Maroc ont progressé de +6,1 % pour atteindre 12 % des échanges totaux, captés à deux tiers par les Etats-Unis. Dans ce contexte, l'application d'un droit de douane de 10 % ne peut encore être considérée comme significative, compte tenu du poids encore limité du marché américain dans les débouchés marocains (Cf. note SER du 14 avril 2025). Vis-à-vis de l'Afrique, les échanges commerciaux se sont stabilisés à 5,3 Md EUR, reflétant la volonté persistante du Maroc de renforcer sa diversification régionale, sans changement majeur dans la structure des flux. Le solde commercial reste excédentaire mais recule nettement, à 0,68 Md EUR en 2024 contre 1,19 Md EUR en 2023 ³.

³source : *Direction générale du Trésor*

Investissements croisés et complémentarité économique

Leadership des IDE français au Maroc : La France est le premier investisseur étranger au Maroc avec un stock d'IDE de 8,4 Mds € en 2023 (environ 31 % du total des investissements étrangers au Maroc)⁴. Plus de 1000 filiales d'entreprises françaises – dont la quasi-totalité des groupes du CAC40 – sont implantées au Maroc, générant 150 000 emplois directs et indirects⁵. Les investissements français sont présents dans tous les secteurs (services financiers, télécoms, distribution, etc.), avec un accent particulier sur l'industrie (par ex. 4,4 Mds MAD investis par la France dans l'industrie marocaine en 2023)⁶, les énergies et la santé. Des groupes français ont accompagné l'essor industriel du Maroc : Renault à Tanger et Stellantis (PSA) à Kénitra produisent plus de 700 000 véhicules par an destinés à l'export [lesfrancais.press](https://www.lesfrancais.press), tandis que Safran, Thales ou Airbus ont intégré le Maroc dans leur chaîne de production aéronautique.

⁴⁻⁵source : diplomatie.gouv.fr

⁶source : medias24.com

Investissements marocains en France : Les flux d'investissement s'intensifient dans les deux sens. Le Maroc investit de plus en plus en France, avec un stock d'IDE marocains de 1,7 Md € en 2023 (contre seulement 0,37 Md € en 2015)⁷. Des groupes marocains se positionnent en France, notamment dans l'agroalimentaire, le tourisme-hôtellerie ou les services. Cette montée en puissance, encore modeste comparée aux IDE français, traduit la volonté du Maroc d'acquérir savoir-faire et parts de marché en Europe.

⁷source : diplomatie.gouv.fr

Projets structurants emblématiques et des accords économiques signés pour près de 10 milliards d'euros en octobre 2024

Choix du long terme et de la confiance réciproque, les 33 accords économiques signés à l'occasion de la visite d'Emmanuel Macron, Président de la République française, et le Roi Mohammed VI, permettent de projeter la relation bilatérale dans l'avenir, notamment sur les futurs secteurs stratégiques et les acteurs de demain qui vont forger l'agenda économique à horizon 2050 : énergie verte et connectivité, nouveaux écosystèmes industriels, infrastructures durables (avec la perspective de la Coupe du monde de football 2030), innovation et startups, projection vers l'Afrique. Ces accords mettent également en valeur le savoir-faire commun avec un accent mis sur l'emploi, la formation et l'innovation qui permettront de développer les « métiers mondiaux » d'aujourd'hui et de demain.

Ligne à Grande Vitesse (TGV) : Symbole de la coopération franco-marocaine, le premier TGV d'Afrique (Al Boraq) circule depuis 2018 entre Tanger et Casablanca, réalisé avec l'expertise française (financements et technologies Alstom, SNCF, etc.). Désormais, son extension vers Marrakech est lancée pour relier le sud économique du pays à l'horizon 2030. La France participe activement à ce chantier : le groupe Egis a été retenu pour l'ingénierie du nouveau tronçon et Alstom a signé un contrat avec le Maroc pour la fourniture de 18 rames TGV supplémentaires. Ce projet de grande envergure, adossé à l'organisation au Maroc de la Coupe du monde 2030, illustre la dynamique bilatérale dans les infrastructures de transport.

Transition énergétique et hydrogène vert : Le Maroc s'affirme comme un acteur clé des énergies renouvelables en Afrique, ouvrant un nouveau champ de coopération avec la France. Un projet-phare d'hydrogène vert nommé Chbika a été initié en 2024 : piloté par TotalEnergies aux côtés de partenaires internationaux, il prévoit d'installer 1 GW de solaire et d'éolien dans le sud marocain pour produire 200 000 tonnes/an d'ammoniac vert destiné à l'Europe. Parallèlement, Engie s'est allié à l'OCP pour développer quatre projets industriels d'envergure axés sur la production d'électricité renouvelable, le stockage énergétique et la fabrication d'ammoniac vert, avec études sur des carburants de synthèse durable. De plus, EDF coopère avec l'ONEE marocain pour étendre le parc éolien de Taza (seconde phase en préparation). Ces initiatives dans l'hydrogène vert et l'éolien positionnent le tandem France-Maroc à l'avant-garde de la transition énergétique régionale. Par ailleurs, un accord de partenariat a été signé entre Bpifrance et Attijariwafa Bank sur la collaboration renforcée en financement de projets sur les énergies renouvelables ainsi qu'en cofinancement de projets en Afrique portés par des entreprises françaises et marocaines. Et un accord de coopération entre MGH Energy et Petrom a été signé dans le cadre du projet Janassim de production d'e-carburants.

Grands projets d'infrastructures et d'industrie : La France contribue à de nombreux projets structurants au Maroc, consolidant la modernisation économique du Royaume. Dans l'aéronautique, SM le Roi Mohammed VI a présidé lundi 13 octobre 2025 à Midparc Nouaceur le lancement des travaux du complexe Safran de moteurs d'avions, un projet stratégique qui renforce la position du Maroc comme hub aéronautique. Ce complexe comprendra deux usines pour un investissement de 3,4 MMdhs, une usine d'assemblage et de tests des moteurs d'avions du groupe Safran, d'une capacité de 350 moteurs/an, une usine dédiée aux activités de maintenance et de réparation des moteurs d'avions de nouvelle génération LEAP, d'une capacité de 150 moteurs/an. Ce projet générera 900 emplois directs ⁸.

Dans le secteur portuaire, l'armateur CMA CGM a conclu un accord avec l'opérateur public Marsa Maroc pour équiper et exploiter durant 25 ans une partie du nouveau port Nador West Med (investissement de 280 M €), renforçant le Maroc comme hub maritime. En matière d'eau et déchets, Veolia va construire la plus grande usine de dessalement d'eau de mer d'Afrique (destinée à alimenter plusieurs régions dont Rabat et Fès), tandis que Suez réalisera et gèrera deux centres de traitement et valorisation des déchets (région de Rabat et ville de Kénitra). Ces exemples illustrent des partenariats de long terme où l'expertise française accompagne le Maroc dans ses besoins d'infrastructures durables (transport, environnement, industrie).

⁸source : medias24

Événements sportifs et rayonnement : L'organisation de grands événements internationaux au Maroc constitue un levier de coopération additionnel. Le Royaume accueille en ce moment la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), et co-organisera la Coupe du Monde de football 2030. Ces échéances stimulent la construction ou la rénovation d'infrastructures sportives, de capacités hôtelières et de transports ainsi que tous les services de l'expérience fan. Les entreprises françaises du BTP, du tourisme et de la sécurité figurent parmi les partenaires actuels ou potentiels pour accompagner ces projets.

Coopération territoriale et rôle des Régions

Partenariats décentralisés structurés : En parallèle de la coopération étatique, les collectivités territoriales des deux pays jouent un rôle actif dans la relation France–Maroc. Depuis 2012, un Fonds conjoint d'appui à la coopération décentralisée finance des projets entre villes, départements et régions des deux rives. Quatre générations de ce fonds triennal ont déjà permis d'établir de nombreux jumelages et partenariats durables autour de thématiques variées (gouvernance locale, transformation digitale, tourisme, jeunesse, développement durable, etc.)⁹ medias24.com. Aujourd'hui, on dénombre plus de 80 collectivités françaises et marocaines impliquées et 250+ projets de coopération décentralisée répertoriés, incluant des relations de jumelage et des échanges d'expertise technique¹⁰.

⁹source : medias24.com

¹⁰source : cites-unies-france.org

Exemples de coopération régionale : Plusieurs régions et départements français ont formalisé des liens avec leurs homologues marocains. Par exemple, la Région Sud-PACA collabore de longue date avec la région de Tanger-Tétouan, notamment dans la gestion des ports et du littoral. Côté départements, cinq conseils départementaux français ont déjà signé des accords avec des provinces du Maroc pour partager leurs bonnes pratiques en matière d'aménagement, de transport scolaire, d'action sociale, etc¹¹.

¹¹source : departements.fr

Perspectives à moyen **et long terme**

Nouveaux secteurs porteurs : Les deux partenaires identifient plusieurs secteurs stratégiques émergents à développer en synergie. La transition énergétique et écologique sera centrale : outre les grands projets d'hydrogène vert déjà engagés, Marocains et Français entendent coopérer sur le solaire, l'éolien, l'efficacité énergétique et l'approvisionnement en eau (dessalement, gestion durable) pour faire face aux enjeux climatiques. L'économie numérique et l'innovation technologique offrent également des perspectives prometteuses, qu'il s'agisse de la digitalisation des services, des villes intelligentes, ou de secteurs comme les biotechnologies. D'autres filières à fort potentiel de valeur ajoutée sont citées : l'agro-industrie de qualité, la construction navale et logistique portuaire, la mobilité urbaine décarbonée ou encore l'économie de la santé. En investissant ces nouveaux domaines, la France et le Maroc visent à diversifier et à enrichir leur partenariat pour les décennies à venir.

Dimension africaine accrue : Le Maroc se positionne de plus en plus comme une plateforme vers l'Afrique subsaharienne, grâce à sa position géographique, ses liens culturels et son réseau diplomatique. Pour la France, cela représente une opportunité de déployer une stratégie France–Maroc–Afrique. En s'appuyant sur le hub marocain, les entreprises françaises peuvent accéder plus aisément aux marchés africains en expansion (infrastructures, distribution, services financiers). Des projets tripartites sont envisagés, par exemple dans la formation professionnelle en Afrique francophone, ou la réalisation conjointe d'infrastructures (où l'expertise française combinée à l'expérience marocaine en Afrique pourrait faire la différence). Cette orientation africaine partagée confère à la relation bilatérale une dimension stratégique supplémentaire pour le moyen terme.

Intégration des régions du Sud : Les provinces du Sahara marocain constituent un nouvel horizon de coopération économique. La France a récemment marqué son soutien en encourageant ses entreprises à investir dans ces régions, considérées comme un moteur futur de croissance pour le Maroc. Concrètement, l'État français pourrait participer au financement d'une ligne électrique de 3 GW reliant Casablanca à Dakhla sur 1 400 km, un projet à la fois économique et hautement politique. De même, une joint-venture entre le marocain Nareva et le français Engie construit une usine de dessalement à Dakhla (Engie détient 23,5 % du projet). La Team France (BPI France, AFD/Proparco) a d'ailleurs élargi ses financements aux trois régions du Sud. À moyen terme, cette implication française dans le développement du Sahara marocain consolide la convergence des visions Rabat-Paris et ouvre de nouvelles opportunités (énergies renouvelables, pêche, logistique) dans une zone stratégique reliant Atlantique et Afrique.

Objectifs à long terme : Malgré leur dynamisme, les échanges économiques France–Maroc restent en-deçà de leur potentiel, ce qui laisse une ample marge de progression. À titre d'exemple, le commerce franco-marocain (14 Mds €) ne représente qu'environ 10 % du PIB du Maroc, là où le commerce franco-tunisien pèse 18 % du PIB de la Tunisie. De même, les parts de marché de la France au Maroc ont fléchi face à la concurrence : la France vise donc à conforter sa position en misant sur la qualité et la durabilité des projets plutôt que sur le volume seul. À long terme, les deux pays affichent l'ambition de dépasser les liens traditionnels pour bâtir une alliance économique innovante, capable de résister aux aléas conjoncturels. Cela passera par une coordination accrue entre acteurs publics et privés, la levée des freins (barrières tarifaires, mobilité des talents...) et le maintien d'un dialogue politique étroit. Ainsi, la relation France–Maroc se veut un modèle pérenne de partenariat euroméditerranéen, alliant proximité, confiance mutuelle et projection vers l'avenir.

Chapitre 2

Rôle central de la CFCIM :
plus qu'un partenaire, un catalyseur



Interface de référence entre les communautés d'affaires : La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), créée il y a plus de 100 ans, est un pilier institutionnel de la relation économique bilatérale. Forte d'environ 3500 entreprises adhérentes, elle constitue la plus importante chambre de commerce française à l'international. Association étrangère de droit marocain et indépendante financièrement, la CFCIM agit comme un accélérateur de croissance pour les entreprises des deux pays, en offrant un réseau d'affaires structuré et des services d'appui sur mesure.

Promotion des investissements et du commerce : La CFCIM joue le rôle d'antenne de la Team France Export au Maroc (Concessionnaire de Service Public Business France). À ce titre, elle accompagne chaque année environ 180 entreprises françaises, principalement des PME, dans leur prospection du marché marocain (missions sectorielles, rencontres BtoB, salons). En moyenne, 20 à 30 de ces entreprises par an s'implantent durablement au Maroc suite à cet appui. La CFCIM facilite ainsi l'entrée des nouveaux investisseurs en apportant information, conseil, mises en relation et suivi post-mission. Elle aide également les entreprises marocaines désireuses de développer des courants d'affaires avec la France (informations marché, délégations vers la France, journées économiques Maroc-France, réunions d'information, etc.), jouant un rôle d'éclaireur des opportunités bilatérales.

Outils et réalisations au service de la coopération : Au-delà de l'accompagnement, la CFCIM investit directement dans le développement économique local. Elle a développé 4 parcs industriels au Maroc (en partenariat avec l'État et les collectivités), qui regroupent 500 entreprises et ont créé 25 000 emplois directs. Ces zones industrielles exemplaires sont citées comme modèle de PPP réussi. Par ailleurs, la CFCIM gère un pôle formation dynamique : son École Supérieure des Affaires (ESA Casablanca), désormais faisant partie du Groupe Igensia Education, a déjà diplômé plus de 5000 étudiants en management (avec une double accréditation française et marocaine), renforçant les compétences locales pour les entreprises. Elle a mis en place un Centre de médiation pour résoudre à l'amiable les litiges commerciaux, très apprécié des investisseurs. L'ensemble de ces dispositifs illustre le rôle moteur de la CFCIM dans l'écosystème d'affaires franco-marocain.

Ancrage national et régional : Avec son siège à Casablanca et des délégations régionales à Rabat, Tanger, Marrakech, Oujda, Agadir, Fes, Meknès, Guelmim, Laâyoune, Dakhla et récemment un bureau de liaison à Essmara, la CFCIM est présente dans tous les grands centres économiques du Maroc. Elle soutient aussi la dimension territoriale de la coopération : la CFCIM a étendu son action aux Régions du Sud (ouverture d'antennes à Laâyoune en 2017, Dakhla en 2019, Guelmim en 2023 et plus récemment Es-Smara en 2025) afin d'accompagner les entreprises sur ces nouveaux marchés intérieurs en croissance. Considérée comme la « force de frappe économique française au Maroc », la CFCIM travaille en étroite concertation avec les ambassades, les ministères et les organisations patronales des deux pays. Son action complète celle des pouvoirs publics et garantit une relation économique bilatérale fluide, pragmatique et tournée vers l'avenir. En somme, la CFCIM occupe une place centrale en tant que passerelle institutionnelle économique entre la France et le Maroc, au service d'un partenariat économique exemplaire et durable.

Chapitre 3

ADN et valeurs



L'identité de la CFCIM repose sur un socle de valeurs fortes, construites au fil de son histoire et constamment réaffirmées dans son action quotidienne. Ces valeurs constituent un repère essentiel pour l'exercice de la présidence et pour l'ensemble des prises de parole de l'institution.

La CFCIM est aujourd'hui l'interface stratégique et opérationnelle entre les priorités économiques du Maroc et les capacités d'investissement, d'innovation et de savoir-faire français.

À ce titre, elle joue un rôle de traducteur et de facilitateur, capable de transformer des orientations stratégiques en projets économiques concrets, au service des territoires, des entreprises et de la coopération franco-marocaine.

Les 4 piliers concrets de la CFCIM :

1- Alignement stratégique assumé : La CFCIM agit en cohérence avec les priorités du Royaume, sans se substituer

- Peu d'acteurs maîtrisent cette approche en conciliant l'ensemble des sensibilités.

2- Capacité d'exécution réelle : La différence se fait ici à travers les entreprises et les projets accompagnés de A à Z

- La CFCIM fait atterrir la relation.

3- Lecture fine des territoires : Pas une vision "Rabat-Paris", mais plutôt régions marocaines, régions françaises et chaînes de valeur territorialisées.

- La CFCIM comprend les logiques locales des deux côtés.

4- Crédibilité politique et légitimité économique : Très peu d'acteurs ont la confiance des autorités marocaines et françaises, la légitimité auprès des entreprises françaises et la neutralité suffisante pour rassembler.

- C'est un actif immatériel énorme.

**La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc,
un “chef d'orchestre discret” de la relation économique
France–Maroc.**

**La CFCIM n'est plus seulement un acteur de présence ou de
représentation. Elle est aujourd'hui un acteur de transformation
de la relation économique France–Maroc, capable de traduire
des priorités stratégiques en projets concrets, au service des
territoires, des entreprises et des deux États.**

Chapitre 4

Une institution de référence
au service des entreprises

**TEAM
FRANCE**
— EXPORT —

CONJONCTURE



La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) est l'une des plus anciennes chambres de commerce françaises à l'international. Forte de plus d'un siècle d'existence, elle occupe aujourd'hui une place centrale dans l'écosystème économique franco-marocain, en tant qu'acteur de référence de l'accompagnement des entreprises et de la coopération économique entre la France et le Maroc.

La CFCIM a pour vocation d'accompagner les entreprises françaises et marocaines à chaque étape de leur développement, qu'il s'agisse d'explorer un nouveau marché, de s'implanter durablement, de structurer leur croissance ou de renforcer leurs partenariats. Elle agit dans une logique de proximité, d'utilité et de résultats, en s'appuyant sur une connaissance fine des environnements économiques, institutionnels et territoriaux des deux pays.

Une mission claire

fédérer, connecter, structurer, accompagner.

La mission de la CFCIM repose sur trois piliers fondamentaux :

- Contribuer au renforcement de la coopération économique franco-marocaine, en valorisant les complémentarités entre les deux économies, les territoires et les filières stratégiques.
- Créer des opportunités de mise en relation entre acteurs économiques français et marocains, à travers des dispositifs de networking, des rencontres BtoB et des événements sectoriels comme les Journées économiques France-Maroc®.
- Accompagner les entreprises dans leurs projets de développement, d'implantation et de croissance, en leur apportant des solutions concrètes et adaptées à leurs besoins.

Cette mission s'exerce aussi bien auprès des entreprises adhérentes que de l'ensemble des entreprises que la CFCIM accompagne dans le cadre de ses actions et dispositifs.

Les grandes offres et leviers d'action de la CFCIM

Appui aux entreprises et développement des affaires

La CFCIM propose une offre complète d'appui aux entreprises, couvrant l'ensemble du cycle de développement des projets :

- études de marché et missions de prospection,
- accompagnement à l'implantation,
- identification de partenaires, clients ou fournisseurs,
- organisation de rendez-vous BtoB ciblés,
- accompagnement sectoriel et territorial.

Cet accompagnement s'appuie sur une expertise reconnue du marché marocain et sur une capacité à mobiliser les bons interlocuteurs, publics comme privés.

Mise en relation, networking et animation économique

La CFCIM joue un rôle majeur de facilitateur de rencontres et d'échanges entre acteurs économiques. Elle organise tout au long de l'année :

- des événements business et institutionnels,
- des rencontres sectorielles,
- des forums économiques,
- des missions d'entreprises et des délégations

Ces formats favorisent le partage d'expériences, la création de synergies et l'émergence de partenariats durables.

Formation et développement des compétences

À travers son Campus de formation, la CFCIM contribue activement au renforcement du capital humain. Elle propose des formations adaptées aux besoins des entreprises, en lien avec les enjeux de compétences, de management et d'employabilité, dans une logique d'excellence et d'ancrage local.

Parcs industriels et solutions d'implantation

La CFCIM met à disposition des entreprises des solutions locatives innovantes à travers ses parcs industriels, facilitant l'implantation et le développement d'activités industrielles dans des conditions optimales. Ces infrastructures constituent un levier structurant pour l'attractivité économique et l'accompagnement des projets industriels.

Une action territoriale forte : délégations régionales et présence en régions

La CFCIM inscrit son action dans une logique territoriale affirmée. Grâce à ses délégations régionales, elle agit au plus près des écosystèmes économiques locaux, aussi bien au Maroc qu'en lien avec les territoires français.

Cette présence en régions permet :

- d'accompagner les dynamiques économiques territoriales,
- de valoriser les spécificités sectorielles locales,
- de favoriser les coopérations décentralisées,
- de rapprocher les entreprises des opportunités concrètes offertes par les territoires.

La CFCIM est convaincue que le développement économique durable passe par les régions, leurs acteurs et leurs savoir-faire.

Une approche transversale et partenariale

L'ensemble des actions de la CFCIM s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les acteurs institutionnels, économiques et territoriaux des deux pays. Elle agit en coordination avec ses partenaires, dans un esprit de coopération, de neutralité et d'efficacité, afin de maximiser l'impact de ses dispositifs au service des entreprises.

Chapitre 5

Écosystème institutionnel et partenaires



La CFCIM évolue au sein d'un écosystème institutionnel riche et structuré, qu'elle contribue à animer et à fédérer. Elle travaille en étroite coordination avec les institutions françaises et marocaines, tant au niveau national que territorial, dans une logique de complémentarité des rôles et des expertises.

Le dispositif France au Maroc :



La CFCIM est également pleinement intégrée au réseau international des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'International (CCIFI), qui constitue un levier majeur de rayonnement, de partage de bonnes pratiques et de coopération économique multilatérale. Elle en est aujourd'hui la plus importante, au sein d'un réseau qui fédère 125 chambres implantées dans 98 pays à travers le monde.

Une attention particulière est portée aux Régions françaises et marocaines, considérées comme des acteurs clés du développement économique. La CFCIM accompagne et valorise les dynamiques territoriales, facilite les coopérations décentralisées et soutient les projets portés par les écosystèmes régionaux.

Enfin, la CFCIM conduit ses actions en cohérence avec les orientations stratégiques du Royaume du Maroc, dans une démarche de coopération et de complémentarité avec les autorités et partenaires institutionnels, répondant aux besoins exprimés et contribuant, par son expertise et son réseau, à renforcer l'impact des politiques de développement économique et de la coopération franco-marocaine.

Légitimité

Complémentarité

Régions Confiance Projets

Interface stratégique France–Maroc

Entreprises Facilitateur Neutralité

Écoute Respect Dialogue Partenariat

Long terme Écosystèmes Coopération

Facilitateur Légitimité Régions Projets

Interface stratégique France–Maroc

Écoute Respect Dialogue Partenariat

Long terme Confiance Coopération

Entreprises Écosystèmes Neutralité

Confiance Légitimité Régions

Interface opérationnelle

Facilitateur

Une parole engagée, portée par
une institution au service de la
relation économique
Maroc-France

